



# Beynac Info



Janvier 2021  
N° 44



## Services Municipaux

### Mairie :

29, rue de la Croix des Combes  
87700 BEYNAC

Tél. : 05 55 70 24 92

E-mail : [beynac87.mairie@gmail.com](mailto:beynac87.mairie@gmail.com)

Site internet : <http://mairiebeynac87.com/>

### Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 8h30 - 12h, 14h - 18h30.

Mardi, mercredi : 8h30 - 12h, 14h - 17h30.

Jeudi : 8h30 - 12h.

Vendredi : 8h30 - 12h, 14h - 16h45.

### Rencontre avec Madame le Maire :

sur rendez-vous.

### Les personnels au service de la commune :

#### Secrétaires de mairie :

Aurélié KABEYA, Sandrine MASLIER.

#### Ecole :

Sandrine BEAUDOU, Christelle COTTAZ,  
Marine GUDIN, Khadra LATTAB,  
Nadège SEGUY.

#### Salle polyvalente :

Marine GUDIN.

#### Cantonier :

Christophe MAZABRAUD.

## Tarifs des services municipaux

Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 - susceptibles d'évolution

### Cimetière :

- Case columbarium : 700 € pour 30 ans

- Mètre carré pour concession perpétuelle : 92 €

### Cantine :

Repas élève : 3,30 €

Repas adulte : 4,50 €

### Garderie :

Le matin : 1,40 €

Le soir : 1,40 € + 1,40 € supplémentaire après 18h00

### Salle polyvalente :

	Habitants et associations commune	Hors commune	Habitants C.C. Val de Vienne
<b>Tarifs week-end</b>			
• Avec cuisine	320 €	450 €	380 €
• Sans cuisine	250 €	380 €	310 €
<b>Tarifs journée en semaine</b>			
• Avec cuisine	180 €	200 €	190 €
• Sans cuisine	110 €	130 €	120 €
<b>Tarifs spéciaux - hors associations :</b>			
• A but lucratif	680 €	680 €	680 €
<b>Caution :</b>	500 €	500 €	500 €
<b>Electricité, l'unité :</b>	0,28 €	0,28 €	0,28 €
<b>Ménage + dépassement horaire :</b>			
• Tarif horaire	30 €	30 €	30 €
<b>Uniquement si salle non louée :</b>			
• Auvent nu	50 €	50 €	50 €
• Auvent + cuisine	130 €	130 €	130 €
• Electricité (l'unité)	0,28 €	0,28 €	0,28 €
<b>Tri poubelles :</b>			
• Si non respect du tri	150 €	150 €	150 €

Possibilité de location à la journée, hors week-ends (expositions) :  
renseignements à la mairie

## Tri des déchets

Depuis juillet 2020, nos pratiques de tri ont évolué. Les déchets acceptés dans la poubelle des "recyclables" : bouteilles et flacons en plastique et autres emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes, sachets, films), emballages métalliques, y compris capsules et bouchons, briques, cartons et papiers.

Pour tout le reste, des containers sont à notre disposition :

Matériaux	Emplacements
Verre	Salle polyvalente, Le Breuil, Cimetière, La Sudrie
Papiers revus journaux	La Sudrie
Tissus	La Sudrie
Autres matériaux	Déchèteries



Toutes les collectes  
sont réalisées le matin



Ordures ménagères	Déchets recyclables	
	semaine paire	semaine impaire
Jeudi		Mercredi

Un bac cassé ou trop petit ? Contactez le 05 55 70 53 05

## Horaires déchèteries

HORAIRES D'HIVER						
Du 1er novembre au 31 mars						
ST MARTIN LE VIEUX - 05 55 70 24 92						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	
13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h	
BOSMIE L'AGUILLE - 05 55 34 86 85						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	
13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	
HORAIRES D'ÉTÉ						
Du 1er avril au 31 octobre						
ST MARTIN LE VIEUX - 05 55 70 24 92						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	
13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h	
BOSMIE L'AGUILLE - 05 55 34 86 85						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	
13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	

# SUPER



## Aixe/Vienne 05 55 06 51 91

Ouvert du Lundi au Samedi 8h30 - 19h30 **Ouvert le dimanche matin**



## Sommaire

- Services municipaux, tarifs
- Tri des déchets
  
- Edito 1
- Vos élus 2
- Inscription listes électorales 3
- Le budget de votre commune 3
  
- La vie à Beynac*
- Travaux 4
- Entretien du cimetière 5
- Terrain de sport 5
- Réaménagement du Centre Bourg 6
- Beynac face au covid 6
- Etat civil 2020 7
- Hommage à Yves Mariaux 7
- Du côté de l'école... 8
- Inscription maternelle 9
- Que faire et que voir à Beynac ? 9
- La MFR de Beynac 9
- Risques majeurs 9
- Recensement citoyen 9
  
- Communauté de communes Val de Vienne*
- 20 ans de la Comcom 10
- Haut débit 10
- PLUI enquête publique 10
- Hommage à Marie-Noëlle ANDURU 10
  
- Associations*
- Anciens élèves de Beynac (AEB) 11
- 3<sup>e</sup> Age 11
- Maxi'mômes 12
- ACCA 12
- Beynactiv' 12
- L'Eglise 12
  
- A votre service 12

## Chers administrés,

Tout d'abord merci pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections de mars 2020. Ces élections, atypiques du fait de la crise sanitaire, se sont tout de même bien déroulées grâce au civisme de chacun. Pendant de longues semaines au printemps, l'ancienne équipe municipale a continué d'assumer ses missions jusqu'à la mise en place du nouveau conseil. Nous tenons à leur témoigner toute notre gratitude, ainsi qu'aux personnels municipaux qui ont assuré, et assurent toujours, avec bienveillance, la continuité des services publics.

Cette crise a déjà coûté très cher et continue à pénaliser notre budget communal. Cela nous obligera à faire des choix pour l'avenir, d'autant que nous n'avons pas souhaité augmenter les taux d'imposition locaux. Au-delà, l'annulation des festivités prévues en 2020 et 2021 nous attriste tous, et nous avons espoir que l'amélioration de la situation sanitaire permette la reprise de toutes nos manifestations au plus vite.

Malgré tout, les travaux d'entretien dans la commune ont bien été pris en charge comme d'habitude. La première tranche des travaux du centre bourg est maintenant presque achevée. Merci à chacun pour votre patience et votre compréhension. Pour l'avenir, nous préparons déjà la seconde tranche de travaux d'aménagement, en périphérie du centre bourg, prévue pour 2022.

En attendant, nous continuons à œuvrer pour la commune de Beynac dans le souci de l'intérêt général.

Les élus et personnels municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter à chacun, ainsi qu'à vos proches, une agréable année 2021, avec avant tout une bonne santé.

Marie-Claude BEYRAND

Crédit photos et rédactionnel :  
Mairie de Beynac et Communauté de  
Communes du Val de Vienne

Conception - Publicité - Impression :  
ICOMIA  
Le Beaubonnat - 87700 AIXE-SUR-VIENNE  
Tél. 05 55 70 32 89  
contact@imprimerie-aixoise.fr

## Vos élus



De gauche à droite :

**Jean-Louis CONSTANT**, adjoint chargé des travaux et des services techniques - Le Bourg

**Philippe TRAMPONT**, 1<sup>er</sup> adjoint chargé des finances, vice-président de la Communauté de communes du Val de Vienne - Le Puytignon

**Marie-Claude BEYRAND**, maire - rue de la Croix des Combes

**Suzanne LAUTRETTE**, adjointe chargée des affaires scolaires - Le Puytignon



**Marylène HENRION**,  
conseillère déléguée  
communication, santé,  
sécurité - Nouaillhas



**Patrice COTTAZ**,  
conseiller délégué  
services techniques  
Les Rivailles



**Elodie CLEMENT**,  
Le Breuil



**Suzanne DITLEBLANC**,  
rue de la Croix des Combes



**David DUBOUCHERON**,  
Le Bourg



**Ludovic DUHAIN**,  
Les Pics



**Antoine DURAND**,  
Le Bourg



**Marie HEBTING**,  
Le Bourg



**Gilles MARIAUX**,  
Saint-Jean



**Nicolas MOUSNIER**,  
Le Boucheron



**Anthony RICQ**,  
La Sudrie

## Inscription sur les listes électorales

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, ou déménagement après le recensement...), il doit alors demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie. Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter en 2021, vous pouvez utiliser le service en ligne disponible sur Service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

## Le budget de votre commune

La section fonctionnement représente la gestion des affaires courantes. Côté dépenses, cela concerne principalement les charges de personnels<sup>1</sup>, fournitures, prestations de services, dotations aux amortissements. Les recettes sont constituées des produits de services (cantine, garderie...), impôts locaux directs et indirects, dotations de l'Etat.

La section investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Pour les dépenses, il s'agit entre autres des nouveaux travaux, des acquisitions immobilières, mais également des remboursements des emprunts. Pour les recettes, il s'agit essentiellement des subventions d'investissement, d'une partie de la taxe d'aménagement, de la FCTVA (restitution d'une part de la TVA) et des éventuels nouveaux emprunts souscrits.

## Réalisé 2019

Concrètement pour Beynac, le compte administratif - c'est le nom du budget effectivement réalisé - a été voté le 28 février 2020 conformément aux exigences réglementaires. Les recettes de fonctionnement ont représenté 582 818 € et les dépenses de fonctionnement 508 786 €. Côté investissement, les recettes se sont élevées à 273 254 € et les dépenses à 134 128 €. Nos bons résultats nous ont permis d'engager en 2020 les travaux prévus.

## Budget 2020

Le budget 2020 a été voté le 28 février 2020. Pour l'instant, ces chiffres restent « prévisionnels » bien que l'année soit écoulée car le réel des dépenses et recettes de 2020 (« compte administratif ») ne sera voté et donc considéré définitif qu'au printemps 2021, conformément à la réglementation.

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	174 022	Résultat reporté N-1	32 254
Charges de personnel	286 300	Produits de l'exploitation et du domaine	56 420
Autres charges de gestion courante	60 833	Produits fiscaux	229 400
Atténuations de produits - FPIC	5 500	Dotations	123 630
Charges financières	5 800	Atténuations de charges - remboursements salaires	74 889
Transfert résult. Assainiss. à Cté de Communes	19 229	Autres produits - salle polyval+loyers+pdts except	20 200
Charges exceptionnelles	842	Opérations d'ordre - amortissements/travaux en régie	27 573
Opérations d'ordre - amortissements	11 840	<b>564 366 €</b>	
<b>564 366 €</b>		Résultat reporté N-1	135 945
Capital des emprunts	28 569	Excédents de fonctionnement capitalisés	94 751
Dépenses d'équipement	5 700	Reversement déficit assainissement Cté de Communes	1 156
Subv travaux école (Burgnac-Meilhac)	5 000	FCTVA	6 973
Aménagement grange "Bellevue"	40 043	Taxes d'aménagement	3 989
Aménagement du bourg	460 123	Subv du Département	8 584
Remplacement des lampadaires du bourg	42 996	Subv de l'Etat	20 345
Réfection voirie	23 000	Subv du Département	196 185
Opérations d'ordre - Tx en régie/amortissements	27 573	Subv de l'Etat	117 710
<b>633 004 €</b>		Subv du Département	16 123
		Subv du Syndicat Energies Haute-Vienne	9 853
		Subv du Département	9 550
		Opérations d'ordre - amortissements	11 840
		<b>633 004 €</b>	

L'année 2020 a permis de concrétiser la première tranche du réaménagement du bourg de Beynac et de poursuivre les travaux d'amélioration du local technique de l'impasse Bellevue. Les travaux d'entretien de la commune se sont poursuivis : point à temps ou compomac sur certaines routes, entretien du cimetière et des espaces publics, travaux d'entretien à l'école.

**En 2021, l'investissement restera réduit compte tenu des sommes investies auparavant. Aucun nouveau « gros » chantier ne sera lancé, mais bien sûr les travaux d'entretien et le programme de rénovation des routes communales se poursuivront. Toutefois il est trop tôt pour en dire plus long : comme chaque année, le budget prévisionnel 2021 ne sera voté qu'à la fin de l'hiver. A suivre.**

**Sans changement depuis de nombreuses années, le budget de la commune est réalisé avec la volonté de maîtriser les dépenses tout en maintenant la qualité des services aux habitants, de limiter le recours à l'emprunt et de mobiliser des subventions auprès du Département, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible. Pour toute précision, vous pouvez contacter la mairie.**

<sup>1</sup> On parle ici de charges brutes car elles se trouvent atténuées par les participations des communes de Burgnac et Meilhac en regroupement pédagogique avec Beynac

## Travaux

Comme chaque année, plusieurs routes ont été entretenues avec du point à temps ou du Compomac. Une partie de la route du Breuil au Marchadeau, mi-toyenne avec Saint-Martin-le-Vieux, va être refaite au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Un panneau a été posé pour annoncer le lotissement des Jardins du Breuil et une nouvelle signalisation est en place à Nouaillhas pour limiter la vitesse.

Les travaux de l'atelier municipal impasse Bellevue ont été effectués en grande partie en régie par notre employé communal Christophe Mazabraud : dalle avec l'aide de bénévoles dont des conseillers municipaux, pose des fenêtres, et réalisation du portail par Christophe lui-même. Bravo !

A l'école, en plus de l'entretien courant et des petites réparations, Christophe a posé un nouveau sol dans le coin regroupement et le coin accueil de la classe de moyenne section. Le plafond des toilettes de la classe de grande section a été refait suite à un dégât des eaux.

Des devis sont en cours pour changer les huisseries et améliorer l'isolation.



## L'entretien du cimetière

Suite à l'interdiction d'usage des produits phytosanitaires dans les communes, un programme d'entretien et de travaux a débuté à l'automne 2020. Ce programme consiste à mettre en place des paillis minéraux et des parterres végétaux esthétiques, adaptés à la qualité du sol, de pousse maîtrisée et colonisant naturellement et progressivement les espaces.

Ce programme est mis en œuvre par étapes. Dans un premier temps, les allées et espaces inter-tombes sont périodiquement tondues avec l'aide de l'ESAT (voir ci-dessous) de la Ribière et la rénovation des allées principales est au programme pour 2021. La tonte va progressivement être remplacée dans les espaces difficiles d'accès par des paillis minéraux comme l'ardoise brisée ou des végétaux rustiques à pousse lente et limitée (trèfle blanc, pourpier rustique, thym citronné...) mis en place avec l'aide des résidents du Foyer de vie « Delta Plus » de Panazol. Nous remercions vivement les administrés qui nous ont fait parvenir gracieusement de nombreux plants de vivaces. En espérant que nos expérimentations ne seront pas vandalisées cette fois-ci. Comme il s'agit d'installations de long terme, nous souhaitons que chacun donne le temps aux aménagements de se faire et aux plants de s'installer !



## Qu'est-ce qu'un ESAT ? Qu'est-ce qu'un foyer de vie ?

L'ESAT est un **Établissement et Service d'Aide par le Travail**. Cette structure permet aux personnes en situation de handicap, qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en entreprise adaptée, d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médicosocial, d'activités de soutien et éducatives. C'est un lieu de travail, mais aussi de découvertes et de rencontres. **L'ESAT La Ribière** est l'ancien ESAT « Le Mazet » reconstruit au cœur de Limoges en 2013 pour mieux inclure les 113 travailleurs en situation de handicap dans le tissu économique local.

Les **Foyers de vie** mettent en œuvre des soutiens médico-sociaux destinés aux adultes handicapés qui disposent d'une certaine autonomie mais ne sont pas aptes à exercer un travail productif, même en milieu protégé (y compris en ESAT). Il s'agit de développer l'autonomie des résidents, de maintenir les acquis par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées, de susciter des relations sociales à travers des ateliers, des activités quotidiennes, des rencontres et une ouverture vers l'extérieur. **Le Foyer de vie Delta Plus** de Panazol compte 68 résidents.

**Accueillir et faire travailler sur notre commune des personnes en situation de handicap est un engagement civique et solidaire. Merci à toutes ces personnes qui travaillent pour nous dans le cimetière et dans les chemins.**

## Terrain de sport

Après avoir subi des dégradations, les installations du terrain de sport ont été réparées. Les paniers de basket ont été mis à la hauteur réglementaire. Les filets qui avaient été arrachés ont été réparés. Les autres, malheureusement brûlés, ne peuvent pas être remis en état. Nous en appelons à la responsabilité de chacun. Ces équipements sont à la disposition de tous et leurs utilisateurs espèrent bien qu'ils restent en bon état aussi longtemps que possible.



## Réaménagement du centre bourg

Décidé par le conseil municipal précédent, le projet de rénovation du centre bourg de Beynac a été élaboré par Christophe LEHUGER, paysagiste DPLG, avec une volonté de rénover le bourg tout en respec-

tant l'identité de Beynac. Votés en conseil municipal le 20 décembre 2019, les travaux ont démarré fin avril 2020 et sont en cours d'achèvement. Le gros oeuvre a été confié à la société Colas et les plantations à Limousin Paysages. Cette première phase s'élève à 395 000 € HT compensés en grande partie par une subvention du département à hauteur de 50% et de l'Etat à hauteur de 30% (soit 316 000 € au total). L'éclairage public, qui représente 34 190 €, a également bénéficié d'une aide du SEHV et du département, à hauteur de 60% (soit 20 656 € au total). L'opération devrait coûter à la commune un peu moins de 100 000 €. Merci à tous ceux qui ont permis cette belle réalisation.



## Beynac face au covid : retour sur le printemps 2020

En premier lieu, nous tenons à souligner le professionnalisme et le dévouement dont ont fait preuve les enseignantes et les agents territoriaux de l'école durant le difficile printemps 2020. Pendant le confinement, tous les jours d'école, entre 4 et 6 enfants de familles de soignants ont été accueillis dans les classes. Parallèlement, les maîtresses assuraient l'enseignement à distance pour l'ensemble des autres élèves. Du 11 mai au 19 juin, les enfants, plus nombreux, étaient répartis dans les quatre salles disponibles de façon à respecter au mieux la distanciation sociale. Les 2 dernières semaines de l'année scolaire ont permis à la plupart des élèves de se retrouver tout en respectant un protocole sanitaire strict.

De même, Christophe MAZABRAUD, notre cantonnier, a fait preuve d'un beau civisme et d'un grand sens des responsabilités. Toujours présent à son poste, il a effectué tout l'entretien courant de la commune et s'est chargé de l'approvisionnement régulier de personnes isolées avec lesquelles il est resté en contact pendant toute la période de confinement et post-confinement du printemps.

Dans le même temps, s'est constituée dans les locaux de la mairie une cellule d'urgence « confection de masques », encadrée par Claire RATINAUD, couturière confirmée. Une dizaine de dames de Beynac et d'ailleurs, armées de leurs ciseaux, machines à coudre, bobines de fil et d'élastique, coupons de tissu de toutes les couleurs et surtout de leur bonne humeur, se sont retrouvées 2 fois par semaine. Au total, 600 masques ont été confectionnés, puis distribués aux habitants de Beynac par les conseillers municipaux.



**Un grand merci aux agents communaux et aux enseignantes pour leur implication et leur conscience professionnelle pendant cette période troublée. Un grand merci aux couturières pour leurs heures de bénévolat. Un grand merci d'une façon générale à tous, pour la solidarité dont chacun a fait preuve !**

D'autre part, depuis le 17 mars 2020, toutes les festivités ont dû être annulées. Les cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre se sont déroulées en comité restreint. Merci aux Serres de Lestrade pour le fleurissement du monument aux morts.

En raison de la crise sanitaire, toutes les manifestations et festivités sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

### Etat civil 2020

Etat civil du 15 décembre 2019  
au 15 décembre 2020

#### Naissances

- |                              |            |
|------------------------------|------------|
| - CHARDONNIERAS Liam         | 04.02.2020 |
| - REGNIER Noélie, Jeanne     | 24.07.2020 |
| - GUYOT Eva                  | 14.09.2020 |
| - LEVEQUE Tommy, Hugo, Denis | 16.09.2020 |
| - HEBTING Léonie, Louison    | 27.09.2020 |
| - DELCROIX PEYLET Alba, Yvi  | 07.12.2020 |

Aucun mariage, aucun décès

6 PACS

### Hommage à Yves Mariaux

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Yves MARIAUX le 9 novembre 2020 à 92 ans. Chevalier de la Légion d'honneur, et conseiller municipal de Beynac très actif durant de nombreuses années, il a servi sa commune avec respect, bienveillance et humour. Ceux qui l'ont connu se souviendront d'une personne droite et attentionnée envers son prochain. Nous avons une pensée pour sa famille à laquelle nous présentons nos plus sincères condoléances.





## Du côté de l'école...

Le 1<sup>er</sup> septembre, 63 écoliers ont été accueillis à l'école de Beynac par Madame la maire, l'équipe enseignante et les ATSEM. Grâce à l'organisation rigoureuse mise en place par la directrice et sa dynamique équipe, chacun a trouvé rapidement sa place dans le strict respect des gestes barrières.



Madame AUDONNET, directrice de l'école, assistée de Sandrine BEAUDOU, a accueilli 20 élèves de Petite Section, un peu inquiets de découvrir ce nouveau monde. Madame LEONARD, secondée par Christelle COTTAZ, a ouvert sa classe à 22 élèves de Moyenne Section. Dans la classe de Madame JAGAILLE, aidée de Nadège SEGUY, les 21 élèves de Grande Section se sont retrouvés avec enthousiasme. Une nouvelle recrue, Khadra LATTAB, complète, sur les temps de garderie et cantine, l'équipe des agents communaux. Cette année scolaire promet d'être riche en découvertes, apprentissages, expérimentations, échanges et plaisirs partagés sous l'œil attentif des maîtresses et des ATSEM.

Classes/Communes	EFFECTIFS	BEYNAC	BURGNAC	MEILHAC
PS/2017	20	15	2	3
MS/2016	22	10	9	3
GS/2015	21	8	5	8
<b>TOTAL BEYNAC</b>	<b>63</b>	<b>33</b>	<b>16</b>	<b>14</b>
CP/2014	32	11	16	5
CE1/2013	18	12	3	3
CE2/2012	20	6	10	4
<b>TOTAL BURGNAC</b>	<b>70</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>12</b>
CM1/2011	20	6	6	8
CM2/2010	26	7	13	6
<b>TOTAL MEILHAC</b>	<b>46</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>14</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>179</b>	<b>75</b>	<b>64</b>	<b>40</b>



Marine GUDIN

Nadège SEGUY

A la cantine, c'est Marine GUDIN qui officie derrière les fourneaux, secondée par Nadège SEGUY. Cette année, l'accent est mis sur les plats faits maison, les produits frais et le recours aux producteurs locaux.

Les viandes sont achetées à : l'exploitation B. Dezerald à Meilhac (bœuf), Le Boucheron à Beynac (agneau), la boucherie Chabrier à Aix-sur-Vienne, la ferme de Beauregard à Saint-Priest-sous-Aixe (poulet), la ferme de Sargnat à Saint-Martin-le-Vieux (porc). Le poisson est pris chez Ribet-Beyrand à Limoges. Les madeleines sont fabriquées à Saint-Yrieix-la-Perche (Bijou). Les fruits bio sont achetés à l'exploitation « La famille Teulet » à La Roche-l'Abeille, les légumes aux Serres de Lestrade à Bosmie-l'Aiguille et le fromage blanc à la laiterie des Fayes à Isle. Le pain est fourni par les boulangeries Tournepains à Bosmie-l'Aiguille et Magadoux à Aix-sur-Vienne. Voilà de quoi préparer de bons petits plats !

- Les menus sont affichés à l'école et publiés sur le site de la mairie.
- Le repas, dont le coût réel s'élève à environ 7€, est facturé 3,30 € aux familles.

De petits travaux d'entretien ont été effectués à l'école de Beynac. A l'école de Meilhac la chaudière a été changée et à Burgnac un nouveau système d'alarme a été installé. Tout est mis en œuvre pour que nos petits soient à l'aise à l'école.

**Inscription des tout-petits à l'école :** vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants nés en 2018 qui entreront en petite section de maternelle en septembre 2021. Pour cela, présentez-vous à la mairie, muni de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant, qui doit être à jour de ses vaccinations.

## Que faire et que voir à Beynac ?

**Le jardin de Ginette.** Ginette entretient un jardin merveilleux : clématites, ancolies, digitales et autres vivaces se hissent au-dessus de géraniums remarquables et la diversité des arbustes ajoute à la magie. Jardin privé, visite guidée.

[lejardindeginette@orange.fr](mailto:lejardindeginette@orange.fr) - <http://www.lejardindeginette.com>

**Balades et randonnées :** sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, Beynac offre de multiples possibilités de randonnées pédestres, ou de simples balades, à pied, à cheval ou à vélo. Une équipe de bénévoles se réunit périodiquement pour débayer et nettoyer les sentiers et le Foyer de vie Delta Plus est intervenu en 2020 pour mettre à niveau le circuit les Hauts de Beynac et le circuit des Ecureuils. Retrouvez les fiches de ces circuits sur <https://mairiebeynac87.com/que-faire-a-beynac/sur-les-chemins/>

**Geocaching :** retrouvez les caches camouflées à Beynac et aux environs sur <https://www.geocaching.com>

Pour pouvoir jouer, téléchargez préalablement l'application gratuite sur votre téléphone portable.

En plus du terrain multisports en libre accès, vous pouvez jouer à la pétanque sur le site de la salle polyvalente, mais aussi désormais sur le parvis de l'église.

**Les Ecuries de Puymalier** proposent des cours de dressage, ainsi qu'une pension pour chevaux : <http://simongleize.free.fr/>

Enfin, **les associations de Beynac** organisent - hors crise sanitaire - des manifestations : repas, marché de pays, vide-greniers...

Beynac dispose aussi d'un patrimoine spécifique.

**Le château de Leymarie**, à cheval sur les communes de Beynac et Saint-Martin-le-Vieux, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Sa construction adopte clairement l'architecture classique en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle, empruntée à Joseph Broussaud.

**L'église actuelle**, de style néogothique a été construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle grâce au généreux donateur Adolphe Labarre, bourgeois demeurant au bourg. Elle a pour particularité son orientation Nord-Sud. Elle possède une statue reliquaire du patron de la paroisse, St Jean-Baptiste en bois peint, doré et argenté (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), une statue mutilée de Saint-Roch (XVII<sup>e</sup>) et une bannière de l'ancien prieuré dominicain (1606-1793).

Une statue de Saint-Jean signale, devant le lavoir, la fontaine à dévotions contre les maux de tête et les rhumatismes.

**L'oratoire Notre-Dame de la Sudrie** est en réalité assez récent, de l'ordre de 40 ans : la statue de la Vierge, auparavant située près du Bourg en bord de route, a été déplacée pour être plus accessible à tous.

**Oratoire de Notre-Dame-des-Champs.** Après le pont nommé « Henri IV » qui enjambe le Cramoulou, un sentier d'environ 1 kilomètre vous mènera au moulin des Champs, lieu où jadis on lavait la laine, transportée ensuite à l'aide de wagonnets par la passerelle encore visible, à la filature située sur l'autre rive de la Vienne. Un peu plus loin se niche la grotte dédiée à la Vierge, l'Oratoire de **Notre-Dame-des-Champs**, construite en 1880 par la famille Romanet du Caillaud. Inscrite dans un cadre champêtre et paisible, elle est toujours fréquentée et priée.



## La maison familiale et rurale se développe !



de travail agréable et adapté grâce au fort investissement de son directeur Wali Nourestani, de son président Bruno Chazal et de son trésorier, Marc Meunier. Cet environnement, associé à une équipe pédagogique investie, qui a par ailleurs bien géré la crise Covid-19, va très certainement attirer de nouveaux élèves et permettre le développement des formations.

<https://www.mfr-perigord-limousin.com/site-de-beynac.php>

05 55 70 98 50

Pour pérenniser ses activités, la maison familiale a fait construire, avec l'aide financière du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, un nouveau bâtiment écologique "Chantier vert" comprenant un internat de 15 chambres pouvant accueillir 83 personnes et 4 salles de classe. Ce nouvel édifice, moderne et bien intégré à son environnement, a été créé par le cabinet "Atelier 4 Lim" suivant une démarche de développement durable. Il met en œuvre des éco-matériaux sous la forme d'une structure bois-paille assurant une isolation phonique et thermique efficace. Le chauffage est assuré par deux chaudières à granulés bois. Le chantier a été mené en un temps record par Myriam DHONT, architecte, en tant que maître d'œuvre et Marc MEUNIER, représentant de la maison familiale, en tant que maître d'ouvrage. Les élèves ont investi le bâtiment avec enthousiasme début novembre. La construction de ce nouveau bâtiment vient en complément de l'amélioration des locaux déjà existants. La maison familiale de Beynac possède désormais un environnement



## Information sur les risques majeurs

Vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres, avec ce bulletin, un document d'information « Que faire en cas d'événement majeur ? ». Ce document, exigé par la réglementation sur la sécurité, vous informe des risques majeurs identifiés à Beynac et vous communique les consignes de sécurité à respecter. Il pourra vous être utile, par exemple, en cas de tempête, rupture de barrage, séisme... : conservez-le précieusement !

## Recensement citoyen

Le recensement est obligatoire à 16 ans. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille de vos parents, dans le mois suivant votre anniversaire. Cette formalité est indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens et concours (permis de conduire, brevet des collèges, baccalauréat...).

## 2000-2020 : 20 ans d'actions communautaires

Le 18 décembre 2020, la Communauté de communes du Val de Vienne a fêté ses 20 ans.

**Vingt années d'actions ambitieuses : sociales, économiques, environnementales**, au service de près de 15 600 habitants.

L'intercommunalité permet ainsi aux communes membres de porter des projets qu'elles ne pourraient assumer seules, telle que la prévention\* et le tri des déchets, le développement économique, l'aménagement du territoire, ou encore le déploiement de la fibre.

Des infrastructures sont également nées de la volonté politique des élus communautaires, et sont présentes dans le quotidien des habitants du Val de Vienne : le Pôle jeunesse, le Centre sportif, ou plus récemment la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Ces structures accueillent chaque semaine des centaines d'enfants, de familles, ou tout simplement d'usagers, aux profils très variés, en quête d'un service de proximité et de qualité.

Des projets qui ne pourraient voir le jour sans la détermination des élus et l'investissement d'hommes et de femmes au sein des services intercommunaux.

Plus que jamais, dans ce contexte économique et sanitaire difficile, la mutualisation des moyens et la solidarité sont de rigueur. **Malgré ses vingt années, le slogan de la Communauté de communes n'a pas pris une ride : « Ensemble, on est plus forts ! »**. Ensemble, car les élus communautaires qui représentent votre commune sont ceux-là mêmes qui construisent l'avenir du Val de Vienne. La communauté de communes, ce sont les communes.

**Comme la Communauté de communes du Val de Vienne a encore de beaux jours devant elle et des projets plein la tête, souhaitons-lui longue vie ! Plus d'informations sur [valdevienne.fr](http://valdevienne.fr).**

\* Actions prises en amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts environnementaux et à faciliter la gestion ultérieure des déchets.



## La fibre à La Sudrie

Depuis septembre 2020, les habitants de La Sudrie peuvent demander le raccordement de leur habitation à la fibre optique. Il suffit pour cela de contacter son opérateur afin de changer d'offre et de prévoir l'intervention d'un technicien. Autre solution, rendez-vous sur le site internet [nathd.fr](http://nathd.fr) pour tester votre éligibilité et prendre connaissance des offres des fournisseurs d'accès à Internet disponibles à votre adresse.

## Plan local d'urbanisme intercommunal

Débutée en 2016, la révision du PLUI approche de son terme. Une enquête publique aura lieu au printemps 2021, pour une mise en application à la fin de l'été 2021. A suivre.



## Hommage à Marie-Noëlle ANDURU

Un accident de santé aussi brutal qu'injuste l'a arrachée à l'affection des siens. L'émotion et la douleur sont indescriptibles et nous anéantissent. Marie-Noëlle ANDURU était bien plus que la Directrice Générale des Services de la Communauté de communes. Elle en était la pierre angulaire et la chef d'orchestre. Elle était surtout une personne exceptionnelle. Lumineuse et solaire, elle a éclairé le chemin de toutes celles et ceux qui ont eu la chance d'avancer avec elle ou de la croiser, et elle l'éclairera pour toujours... Nos pensées vont à sa famille et en particulier, sa fille et ses deux petits-enfants.

## AEB

Si la situation sanitaire nous le permet, nous nous rassemblerons comme prévu début septembre 2021 pour nos retrouvailles triennales. Croisons les doigts !



*Le président, Michel BEAUDOU*

## Club du 3<sup>e</sup> Age

Notre programme des manifestations pour 2020 a été sérieusement perturbé par la crise Covid depuis début mars. Malgré tout, les membres du club du 3<sup>e</sup> âge ne désespèrent pas de reprendre les activités habituelles et les animations ouvertes à tous.

Renseignements : **05 55 70 25 18 - 06 68 07 67 16.**

*Le président, Jean Méricaud*

Maxi'mômes est l'association des parents d'élèves du RPI de Beynac - Burgnac - Meilhac, qui a pour but de financer des projets (achats de matériels, sorties culturelles, sorties scolaires...). Elle a aussi pour but de faire plaisir à nos enfants, partager des moments conviviaux dans nos communes.

Malgré la situation sanitaire, Maxi'mômes a reversé 3 600 € aux 3 écoles du RPI durant l'année scolaire 2019-2020.

En cette nouvelle année particulière, nous tenons à maintenir nos actions. Nous organisons différentes ventes dans l'année (bulbes en automne - projets de Noël - vente de chocolats à Pâques), ainsi que différentes manifestations :

- Marché de producteurs - Vide-greniers à Beynac le 2 mai 2021.
- Parcours, chasse aux trésors au printemps.
- Participation à la Saint Médard les 12 et 13 juin 2021.
- Fête de l'école le 25 juin 2021.



Cette année 2020-2021 nous donne de l'espoir avec une recrudescence de nos effectifs. Nous vous invitons, parents, grands-parents, à venir partager notre bonne humeur et notre dynamisme. Toutes les idées sont bonnes à prendre !

M<sup>lle</sup> Ophélie KACZANOWSKI a cédé sa place de présidente à M<sup>lle</sup> Emilie CALVET. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 06.50.95.42.58.

L'équipe Maxi'mômes tient à remercier tous ceux qui contribuent à la réussite de nos actions.

Nous vous souhaitons une  
**heureuse année 2021 !**

## Débarrassez-vous !

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides, de marques HP et Canon, dans les cartons mis à disposition par Maxi'Mômes à la mairie et à l'école. Le but de cette collecte : sensibiliser les enfants et habitants à l'écologie et au tri sélectif, et récolter pour chaque cartouche une petite somme, qui aidera à financer de nouveaux projets pour les enfants. Merci.

## ACCA

L'A.C.C.A. de Beynac remercie tous les bénévoles et participants pour le succès de l'unique manifestation qui s'est déroulée en 2020, du fait de la crise sanitaire : le repas fruits de mer.

La surveillance du territoire est toujours assurée par le garde M. Stéphane BEAUDOU, qui est aussi piégeur.

L'A.C.C.A. a tenu son assemblée générale le 23 juillet 2020 à Beynac. L'ordre du jour :

- Rapport moral du président,
- Rapport financier de l'année écoulée,
- Approbation des comptes,
- Approbation du budget prévisionnel et des cotisations pour l'année suivante,
- Pas de renouvellement du tiers sortant,
- Règlement intérieur et de chasse,
- Questions diverses.

Le président de l'ACCA est Louis MARETHEU, vice-président Didier PIMPIN, trésorier Jean-Pierre SOTTE, secrétaire Camille CLEMENT.

En raison de la situation particulière, le repas fruits de mer du 6 novembre 2021 reste à confirmer.

Le conseil d'administration vous adresse ses sincères salutations cynégétiques.

*Le président, Louis MARETHEU*

## Beynactiv' en quête de bonne volonté !

Le comité des fêtes de Beynac a été repris principalement par quelques conseillers municipaux, en 2016, après un appel infructueux auprès de la population, sous le nom de Beynactiv'. Il a organisé quelques événements (repas, concert, pièce de théâtre, randonnée pique-nique...). Malheureusement, son activité s'est essoufflée rapidement par manque de temps des bénévoles déjà bien occupés par les obligations de la commune.

Dans l'idée d'organiser à nouveau des manifestations pour faire vivre notre village, l'association recherche des bénévoles prêts à s'investir pour initier et mener de nouveaux événements et activités. Beynactiv' dispose déjà d'un peu de matériel (tables, bancs, tentes pliantes) et d'un petit budget qui permet d'envisager quelques festivités.

Que vous soyez prêts à faire partie du bureau de l'association, ou juste à donner un coup de main ponctuellement, prenez contact avec :

Patrice COTTAZ (tél. : **06 16 29 35 67**)

ou

Gilles MARIAUX (tél. : **06 10 27 37 46**).

## L'Eglise



Malgré les difficultés de cette année, la vie continue : pour les beynacois, le Père Bernard LAFLAVANDERIE et ses acolytes ont assuré les célébrations des baptêmes, mariages et sépultures.

Mais le confinement a contraint au recentrage de la plupart des cérémonies dans l'Eglise d'Aixe-sur-Vienne.

Le traditionnel repas du Comité Interparoissial n'a pas pu avoir lieu à cause du Covid. Programme minimum, donc, mais ce n'est que partie remise : nous vaincrons ce virus et reprendrons nos bonnes habitudes de convivialité et de fraternité.

Emmanuel RENAULT, qui a passé un an sur la paroisse d'Aixe, donc bien connu de nombreux habitants, a été ordonné Prêtre le 13 septembre 2020 à la Cathédrale de Limoges. C'est un Limousin qui, durant son Master de chimie à l'Université de Limoges, a décidé de répondre à cette vocation.

## A votre service

Brocante, petits travaux, **Franck MERIGOT**  
rue de la Garde - tél. : **06 11 01 03 28**

Plomberie-chauffage-climatisation, **Karl BRAGARD**  
Le Breuil - tél. : **06 79 13 78 97**

Electricité, **Patrice COTTAZ**  
La Sudrie - tél. : **05 55 70 39 59**

Entretien parcs, ramonage, camion nacelle, nids de frelons, **SARL Christophe LALET**, Nouailhas  
tél. : **05 55 70 48 42** ou **06 07 44 44 02**

Entretien parcs et jardins, **Xavier GAUTHIER**  
Le Puytignon - tél. : **06 15 90 76 51**

Entretien parcs et jardins, multiservices,  
**David EYRIGNOUX** - tél. : **06 64 33 54 15**

Education-Formation,  
**Maison familiale et rurale Périgord-Limousin**  
tél. : **05 55 70 98 50** <http://mfreo-beynac-cussac.com/>

Gîtes et chambres d'hôtes,  
Le Boucheron - tél. : **06 74 42 15 62**

Travaux publics, **ARTP** - tél. : **06 70 33 10 27**

Couverture, chauffage, plomberie,  
**SAS C. FARGEAS et Fils**  
tél. : **05 55 58 19 09** ou **06 89 61 55 38**

Horticulteur, **Les Serres de Lestrade**  
tél. : **05 55 39 03 72**



- 5 véhicules à votre service
- Transports Toutes Distances
- Transports Privés
- Transports de Colis
- Conventionné par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules T.P.M.R. (Transports Personnes à Mobilité Réduite)



7j/7

3 Communes de stationnement :

• BURGNAC • MEILHAC • ST MARTIN-LE-VIEUX

Adresse Bureaux : La Garenne 87800 MEILHAC

Port. 06 87 35 10 80 Tél. 05 55 58 35 56 - E-mail : paulotaxi@orange.fr

AIXE OPTIQUE  
-  
HISTOIRE DE LUNETTES  
Catherine Paramelle Opticienne

2<sup>ème</sup> paire offerte / 1/3 payant mutuelles agréées / garanties • casse • adaptation • examen de vue

20 place Fayard 87700 Aix sur Vienne  
05 55 70 30 20 - www.histoiredelunettes.com - f i

**CMCTP**  
Travaux Publics & Particuliers  
05 55 48 12 82  
www.cmctp-87.fr

- Terrassements - Routes
- Canalisation - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil  
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE  
Fax 05 55 48 12 81 - Mail : cmctp@wanadoo.fr

**SCAL**  
DES OUVERTURES À VOS MESURES

depuis 1978

ISOLER • EMBELLIR • AGRANDIR • SÉCURISER • RÉNOVER

VOTRE SPÉCIALISTE  
VÉRANDAS ET MENUISERIES SUR MESURE  
EN ALUMINIUM ET PVC

Route de cognac 87700 Aix-sur-Vienne - Tél : 05 55 70 24 80 - www.scal87.fr

**VEYRIER HABITATION**  
Maçonnerie • Facade • Neuf & Rénovation

17 Les Landes 87800 Burgnac • veyrier.habitation@gmail.com

**MEUBLES - SALONS - LITERIE**  
Votre distributeur agréé

CéLio CHAMBRE & DRESSING Dressing  
Stressless ENORMES Confort absolu  
himolla Quality made in Germany Salon

**Rabier** Entre Séréilhac et Châlus  
Tél. 05.55.78.18.18

**VEYRIER COUVERTURE**  
Entreprise de bâtiment

**CHARPENTES  
COUVERTURES  
ZINGUERIE**

17 Les Landes 87800 BURGNAC  
☎ 05 55 58 10 65

E-mail : veyrier.couverture@gmail.com  
veyrier-couverture.fr

**icomia**  
Création et impression de votre com

**IMPRIMERIE** PETITS et GRANDS TIRAGES  
(Papier à en-tête, enveloppes, flyer...)

**SIGNALÉTIQUE** PETITS et GRANDS FORMATS  
(Affiche, autocollant, banderole, roll-up...)

**TEXTILES IMPRIMÉS**  
(T-shirt, polo, textile sportif, flamme...)

Contactez-nous : 05 55 70 32 89 | contact@icomia.fr




**J. Boulesteix**  
Pâtissier - Chocolatier  
Glacier

Et vous, vous l'aimez comment la galette ?



12, place Aymard Fayard  
AIXE-SUR-VIENNE  
Tél. : 05 55 70 20 58  
limousin8787@gmail.com  
Pâtisserie Boulesteix



**FAURE**  
MOTOCULTURE BTP  
SAS

LOCATION MATÉRIEL  
PETITE MAÇONNERIE  
VENTE BÂTIMENTS BOIS

6 rue de Beauchabrol - 87700 AIXE-SUR-VIENNE  
**05 55 00 71 30 - 06 75 35 24 90**  
motoculture@faure87.fr  
N° SIREN / 838 166 676



**BOISSIERE ET ASSOCIES**

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE  
VENTE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS  
VEHICULES DE PRÊT - SPECIALISTE OPEL

ZA DU BOURNAZAUD  
87700 ST PRIEST SOUS AIXE 05-55-70-21-17  
mail: sasboissiereetassocies@gmail.com  
Facebook: GARAGE BOISSIERE

**SARL LALET CHRISTOPHE**

Débroussaillage - Abattage  
Elagage - Broyage de végétaux  
Intervention camion nacelle  
Destruction nid de frelons  
et de guêpes - Ramonage

Nouailhas - 87700 BEYNAC  
**05 55 70 48 42 - Port. 06 07 44 44 02**



Anthony RICO  
06.70.33.10.27  
artp87@orange.fr

**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
DEMOLITION - GOUDRONNAGE  
ENFOUISSEMENT DE RESEAUX**



**MAISON CARREAU**  
Pompes funèbres,  
contrats obsèques,  
marbrerie (neuf et rénovation),  
gravures, entretien de caveaux

Contact : 44 rue du Pont Saint Martial,  
87000 Limoges,  
**05 55 56 58 65**,  
www.marbrerie-maison-carreau.fr

**MARBRERIE  
POMPES FUNEBRES**



Aixe sur Vienne  
**La P'tite Chopine**  
RESTAURANT  
Mathieu PAILLER

Restaurant  
le midi du lundi au samedi

Plats à emporter (sur commande)      Service traiteur (devis sur demande)

54 Avenue du Président Wilson  
87700 - Aixe sur Vienne      05.55.70.08.78



ensemble, c'est mieux

le plaisir de Bricoler      l'envie de Décorer      le plaisir de Jardiner

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au Vendredi 9h00-12h30 // 14h00-19h00  
Le Samedi de 9h00 à 19h00 sans interruption.

**Aixe sur Vienne Tél. 05 55 71 06 08**

Retrouvez-nous sur weldom.fr et : f t i p in

**E.A.R.L. Les Serres de Lestrade**

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00



Horticulteur - Maraîcher  
**Vente de légumes frais**

lesserresdelestrade@orange.fr  
8, rue des Palennes 87110 Bosmie l'Aiguille  
**05 55 39 03 72**



CONCESSIONNAIRE  
**TRYBA**



fenêtres      Portes d'entrée      Volets      Porte de garage      Portails & Clôtures      Stores & Pergolas

Contactez-nous  
**05 55 70 10 10**  
www.jlbuisson-fenêtres.fr

2 ADRESSES  
16 avenue Pasteur à AIXE S/ VIENNE      32 rue Auguste Comte ZI NORD à LIMOGES